

Emprunter la D 35 à gauche en direction de Bédarieux.

- (42) A la hauteur de l'ancienne halte SNCF, passer sous les voies ferrées et monter par la D 23 le long du ruisseau des Hortes, au village de

### 30 min • Boussagues • 280 m ↗ ↘ ↙ ↖

Quitter le village par le chemin du cimetière (Sud). Parcourir 750 m sur une petite route.

- (43) Face à la croix de Clairac, s'engager à droite dans un chemin d'exploitation à travers des vignes. Traverser un petit bois ; passer à une croix et descendre (Sud) en pente douce. Laisser Clairac sur la droite. Continuer toujours dans la même direction, passer à La Gure, couper une route et, par un petit sentier, atteindre la rivière la Marc. La franchir au pont du Diable. Couper la D 922.

- (44) Atteindre une intersection.

### Hors GR : 20 min • Villemagne • 193 m

*Les bénédictins de l'abbaye de Villemagne tiraient l'essentiel de leur richesse de l'extraction du minerai de plomb argentifère dont la présence est signalée par le nom même du village : Villemagne-l'argentière. Ces bénédictins ont laissé à Villemagne deux églises (Saint-Majan, dont il ne reste que le clocher du 13<sup>e</sup> siècle et Saint-Grégoire, du 12<sup>e</sup> siècle) et un bâtiment roman appelé « hôtel des Monnaies ».*

- (45) Emprunter le chemin de gauche.

Continuer tout droit jusqu'au Pradal.

- (46) A une croix, quitter la route pour s'engager à gauche sur un chemin.

- (47) Oblier sur le chemin de droite qui descend en lacets. Bifurquer à droite en franchissant le ruisseau du Rieu Pourquié et gagner La Sesquière. Emprunter la petite route, puis la D 13 à droite.

- (48) Au carrefour de la croix de Tribes, prendre à gauche la D 22E vers le Sud. A Bardéjean, descendre à gauche par un chemin (Sud) à travers vignes et bois jusqu'à la station thermale de

### 3 h 45 • Lamalou-les-Bains • 200m ↗ ↘ ↙ ↖



### Hors GR : 45 min • Poujol-sur-Orb • 170 m

